

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 11 DECEMBRE 2000
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : MM. ATZENHOFFER, BABILON, -excusés-

DEL. N° 74/2000

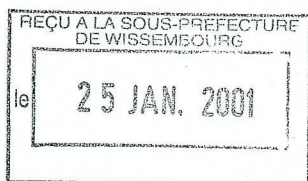
OBJET : AVIS SUR LE P. O. S. DE HEGENEY

Le Bureau,

- **CONSIDERANT** le projet de P. O. S. de la Commune de HEGENEY et son règlement
- **VU** la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 3 voix contre, et 4 abstentions

. émet un avis réservé au P. O. S. de la Commune de Hégeney pour le motif que l'implantation des zones classées INA2a et INA2b le long de la route départementale 27 et à proximité immédiate des habitations de Hinterfeld induit d'importants impacts paysagers et des risques de nuisances sonores, visuelles ou autres et que les points du règlement relatifs à ces deux zones ne présentent pas les garanties suffisantes au regard de ces impacts.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 12 décembre 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Bernard LOGEL".